

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2023-097

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 novembre 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien MICHEL

SECRÉTAIRE ÉLU : Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

**Membres présents :** M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Jean-José GARCIA ; M. Emile COHEN ; M. Pierre POINSOT ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Martine BIARD ; Mme Laure DESCHAMPS ; Mme Nicole BRIAND ; Mme Isabelle BUSQUET ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; Mme Christelle GERIN-EPELY ; M. Damien CADE ; M. Nicolas de GARILHE ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Damien JACQUEMONT ; M. Claude LARDY ; Mme Patricia GARCIA ; M. Jérôme FRANÇOIS.

**Membres absents ayant donné pouvoir :** M. Jean-Philippe CORDIN (adjoint) donne pouvoir à Mme Christelle GERIN-EPELY ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) donne pouvoir à Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) donne pouvoir à Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; Mme Géraldine BALLIGAND donne pouvoir à Mme Laure DESCHAMPS ; M. Raphaël BERGER donne pouvoir à Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; Mme Olivia ROBERT donne pouvoir à M. Jean-Pierre MANIGLIER ; M. Thibaut LE NORMAND donne pouvoir à M. Damien JACQUEMONT ; Mme Florence ASTI-LAPERRIÈRE donne pouvoir à M. Claude LARDY.

**Membre absent :** aucun.

**Nombre de présents :** 25

**Nombre de pouvoirs :** 8

**Nombre de votants :** 33

**OBJET** DECISION MODIFICATIVE N°1 DE L'EXERCICE 2023 DU BUDGET ANNEXE DU CINEMA

La présente décision modificative n°1 a pour objet l'ajustement de la prévision budgétaire relative à l'exercice 2023 du budget annexe Cinéma de la commune pour certains chapitres.

Ces ajustements concernent la section de fonctionnement et la section d'investissement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
Dépenses				Recettes			
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Chapitre	Article	Libellé	Montant
012	64111	Rémunérations	+ 500 €	77	774	Subvention exceptionnelle	+ 2 456 €

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT			+ 500 €	RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT			+ 2 456 €
042	6811	Amortissements	151 €				
023	023	Virement à la section d'investissement	1 805 €				
DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT			1 956 €	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT			0 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			+ 2 456 €	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			+ 2 456 €

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses				Recettes			
Chapitre	Articl	Libellé	Montant	Chapitre	Article	Libellé	Montant
21	2184	Mobilier	7 200 €	13		Subvention taxe nationale des cinémas	+ 5 395 €
DÉPENSES RÉELLES DE D'INVESTISSEMENT			+ 7 200 €	RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT			+ 5 395 €
				021	021	Virement de la section de fonctionnement	1 805 €
DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			1 805 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			+ 7 200 €	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			+ 7 200 €

### 1) Les dépenses de fonctionnement : + 2 456 €

#### 1-1) Les dépenses réelles de fonctionnement : + 500 € :

Les dépenses liées à la masse salariale (012) sont liées à la hausse du point d'indice de 1,5% et à la mise en place de la prime inflation.

#### 1-2) Les dépenses d'ordre de fonctionnement : + 1 956 €

Le budget primitif ne prenait pas en compte certains amortissements. C'est pourquoi il y a lieu de revaloriser le chapitre 042 pour un montant de 151 €.

Un virement à la section d'investissement est prévu pour un montant de 1 805 €.

### 2) Les recettes réelles de fonctionnement : + 2 456 € :

Une subvention exceptionnelle de la Ville est nécessaire pour équilibrer la section de fonctionnement, à hauteur de 2 456 €.

### 3) Les dépenses d'investissement : + 7 200 €

Dans le cadre de la promotion du cinéma, il est proposé d'installer une enseigne lumineuse sur le cinéma. Cet investissement a un coût de 7 200 €.

### 4) Les recettes d'investissement : + 7 200 €

Une subvention prise sur la taxe nationale des cinémas sera attribuée au budget du cinéma de la Ville d'Écully pour financer la pose de l'enseigne lumineuse, pour un montant de 5 395 €.

Afin d'équilibrer la section d'investissement, il y a lieu d'intégrer un virement de la section de fonctionnement pour un montant de 1 805 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article art. L. 1612-11 ;

Vu la délibération n° 2023-010 du Conseil municipal, en date du 13 février 2023, relative au vote du budget primitif 2023 et à l'affectation du résultat 2022 du budget annexe du Cinéma ;

Vu le Code Général des Collectivités Locales, et notamment l'article art. L. 1612-11 ;

La Commission Finances du 30 octobre 2023 entendue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 33 voix pour,

- Adopte la décision modificative n°1 du budget annexe du Cinéma de l'exercice 2023 qui s'équilibre respectivement à :
  - 2 456 € en dépenses et en recettes de fonctionnement ;
  - 7 200 € en dépenses et en recettes d'investissement.

Ainsi délibéré,  
A Écully, le 14 novembre 2023

Le Secrétaire,



Jean-Pierre MANIGLIER

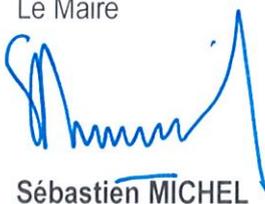
Le Maire,



Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le  
Le Maire

22 NOV. 2023



Sébastien MICHEL

# Acte à classer

2023-097

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-11-22T15-54-48.00 ( MI249049729 )

Identifiant unique de l'acte : 069-216900811-20231114-2023-097-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Décision modificative n.1 de l'exercice 2023 du budget annexe du cinéma

Date de décision : 14/11/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.1. Budgets et comptes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DELIB\\_2023-097.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[MAQUETTE BUDGET DM](#) Type PJ : 21\_RP - Rapport de présentation  
[1 CINEMA.PDF](#)



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé Date 22/11/23 à 15:54  
Transmis Date 22/11/23 à 15:54  
Accusé de réception Date 22/11/23 à 16:00

Par [BOUTET Catherine](#)

Par [BOUTET Catherine](#)